

KPMG S.A.
Le Mirabeau
4, quai d'Arenc
Boulevard Jacques Saadé
F-13002 Marseille

PricewaterhouseCoopers Audit
Les Docks-Atrium 10.1,
10, place de la Joliette
13567 Marseille Cedex 2

Sartorius Stedim Biotech S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire du 24 mars 2026, résolution n° 15
Sartorius Stedim Biotech S.A.
Zone Industrielle les Paluds - Avenue de Jouques - 13400 Aubagne

KPMG S.A.
Le Mirabeau
4, quai d'Arenc
Boulevard Jacques Saadé
F-13002 Marseille

PricewaterhouseCoopers Audit
Les Docks-Atrium 10.1,
10, place de la Joliette
13567 Marseille Cedex 2

Sartorius Stedim Biotech S.A.

Zone Industrielle les Paluds - Avenue de Jouques - 13400 Aubagne

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire du 24 mars 2026, résolution n° 15

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L.22-10-62 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 24 mois à compter du jour de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10% de son capital par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Marseille, le 9 mars 2026

PricewaterhouseCoopers Audit

KPMG S.A.

 Cédric MINARRO



 François ASSADA

Cédric Minarro

Céline Gianni Darnet

François Assada